



LA FSU TERRITORIALE 13

SECTION METROPOLE

22, place Victor Gélou - 13002 Marseille

Tél : 04.91.31.36.50

fsu.territoriale@ampmetropole.fr

La campagne CIA 2023 a commencé

Les directions commencent à instruire les CIA individuels de chacun.

La FSU vous invite à vous rapprocher de votre N+1 pour échanger sur son arbitrage avant l'harmonisation envisagée par chaque direction.

La Métropole n'a pas encore communiqué sur les montants mais nous savons qu'ils ont augmenté de 5% comme l'année dernière. Nous vous les transmettrons dès que nous les aurons.

N'oubliez pas que vous avez la possibilité de saisir l'administration pour une demande de révision.

Pour vous y aider, la FSU vous propose, d'ores et déjà, un courrier type sur lequel vous pouvez vous appuyer et demander la juste rétribution correspondant à votre manière de servir en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://urlz.fr/qqb2>

La FSU renouvelle ses demandes, comme elle le fait depuis la mise en place de cette prime, avec :

- ✓ Une échelle de rémunération identique, quelle que soit la catégorie ou le grade, avec un montant référence de 600€ minimum.
- ✓ Que la question du CIA et sa modulation soient obligatoirement intégrées dans le formulaire des Entretiens Professionnels Annuels.
- ✓ Que les organisations syndicales soient reçues en amont de la campagne pour que leurs propositions soient prises en compte.

**L'équité et la transparence
ne sont pas négociables !**